

# **BUREAU COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 13 Octobre 2021

## **COMPTE RENDU BUREAU**

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps s'est réuni le 13 Octobre 2021 à 18h00 en l'Hôtel Communautaire de Marquise.



**Etaient à l'ordre du jour les questions suivantes :**

### **MARCHÉS PUBLICS**

#### **Entretien des espaces extérieurs et montages techniques de petite ampleur - Attribution du marché**

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, le Bureau unanime a autorisé le Président à attribuer les marchés sur les bases reprises ci-dessous à l'AAEPM (Association Amélioration Environnement Pays de Marquise A.A.E.P.M) :

<b>Lots</b>	<b>Prix proposé sur 4 ans</b>
1 - Entretien des espaces verts	355 736 €
2 - Entretien des sentiers de randonnée	42 552 €
3 - Nettoyage des plages	63 120 €
4 - Montage technique divers de petite ampleur	60 000 € (montant maximum)
5 - Micro-signalétique et équipement de mobilier urbain	Aucune offre

Le lot 5 est déclaré infructueux.

### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

#### **Parc d'activités des 2 Caps Nord – Cession de terrain à la SCI Lunoa**

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité, a autorisé le Président à :

- ✓ signer une promesse de vente en l'étude de Maître Richez, Notaire à Hardighen avec la SCI LUNOA pour l'implantation d'une activité de location d'engins de chantier et de salle de sports/fitness sur la parcelle cadastrée AM 632 sur Marquise, pour une superficie de 2 700 m<sup>2</sup> au prix de 18 euros HT/m<sup>2</sup>.
- ✓ signer toutes les pièces nécessaires à la rédaction de l'acte authentique de vente qui sera reçu en l'étude du Notaire susvisé, dès la réalisation de l'ensemble des conditions suspensives.

**Parc d'activités des 2 Caps Nord – Cession de terrain à la SCI Toupet**

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité, a autorisé le Président à :

- ✓ signer une promesse de vente en l'étude de Maître Richez, Notaire à Hardinghen avec la SCI TOUPET pour l'implantation de pompes funèbres, marbrerie TOUPET SOTTY sur la parcelle cadastrée AM 866 sur Marquise, pour une superficie de 7 269 m<sup>2</sup> au prix de 17 euros HT/m<sup>2</sup>.
- ✓ signer toutes les pièces nécessaires à la rédaction de l'acte authentique de vente qui sera reçu en l'étude du Notaire susvisé, dès la réalisation de l'ensemble des conditions suspensives.

**POINT DOSSIERS EN COURS**

Un point a été effectué sur les dossiers en cours et une concertation, avec le cabinet Voix Active, a été réalisé sur le projet de territoire « Terre des 2 Caps 2026 ».



L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre du Bureau ne demandant plus la parole, la séance est levée.